

Inauguration du mémorial Jean Moulin



Jean Moulin est né à Béziers le 20 juin 1899 dans une famille d'universitaires ; il a fait ses études de droit à Montpellier et il est entré très tôt dans la carrière préfectorale ; sous-préfet, secrétaire général de préfecture, puis préfet à Rodez, la guerre le trouve préfet à Chartres.

Il a appartenu antérieurement à plusieurs cabinets ministériels, notamment à celui de Pierre Cot, ministre de l'air, dans le Gouvernement du Front populaire ; à ce titre, il a été mêlé de très près aux opérations par lesquelles la France a essayé d'aider les républicains espagnols pendant la guerre civile ; il a pris, d'autre part, très nettement position contre les accords de Munich qui abandonnaient la Tchécoslovaquie à Hitler ; sans faire preuve d'esprit partisan, Jean Moulin était, dès avant le conflit, un ferme républicain, de tendance sociale et très fortement anti-fasciste.

Lorsque la guerre éclate, il veut rejoindre son corps ; il est maintenu, malgré lui, en affectation spéciale à Chartres ; il doit y faire face à l'exode des populations en mai-juin 1940 ; et c'est à lui qu'il incombe de recevoir les premières unités allemandes victorieuses.

Dans ces circonstances difficiles, il fait preuve de courage et d'énergie ; en particulier, plutôt que de signer une déclaration qu'on veut lui imposer et qu'il juge infamante pour l'armée française, il essaie de se trancher la gorge.

Mis en disponibilité par le Gouvernement de Vichy, en raison de ses opinions républicaines, Jean Moulin, après avoir pris contact avec des organisateurs de la Résistance naissante, part à Londres, à travers l'Espagne, par ses propres moyens. Il est reçu par le général de Gaulle et il en revient dans la nuit du 31 décembre 1941 au 1er janvier 1942 où il est parachuté à l'aveuglette dans les Alpilles.

Au titre de délégué du conseil national français que préside le général de Gaulle, il a mission de retrouver et d'unifier les groupements de Résistance existants.

Jean Moulin va accomplir une double action, difficile et méritoire.

D'une part il va d'abord coordonner les trois mouvements de Résistance de zone-sud, en créant les "Mouvements unis de Résistance" ; les trois mouvements vont regrouper tous leurs éléments para-militaires dans une seule "armée secrète" que commandera le général Delestraint.

D'autre part, Jean Moulin a doté la Résistance naissante de "services" adaptés à ses tâches : agence de presse clandestine, bureau d'études appelé "Comité général des experts", techniciens de parachutages et de leur réception, "Comité d'action contre la déportation" (il s'agissait de lutter contre le service du travail obligatoire, qui envoyait les jeunes travailler en Allemagne).

Tous ses efforts aboutirent à la constitution du "Conseil national de la Résistance", dont la première réunion se tint sous sa présidence le 27 mai 1943, et qui réalisait en son sein la plus large union nationale de l'histoire de France, puisqu'en faisaient partie à la fois : les chefs des 8 mouvements principaux de Résistance des deux zones, des représentants de tous les partis politiques d'avant-guerre, y compris les communistes et des délégués des deux grandes centrales syndicales ouvrières (C.G.T. et C.F.T.C.).

Dans toute son oeuvre, Jean Moulin, a été moins un acteur de la Résistance qu'un organisateur, on pourrait dire un "grand commis" ; il a en somme constitué de toutes pièces un Etat clandestin.

D'autre part, il a servi d'intermédiaire entre la Résistance extérieure, groupée dans la France libre autour du général de Gaulle à Londres, et une Résistance intérieure, obligatoirement divisée en tendances diverses : c'est dans ce sens qu'on peut l'appeler "Jean Moulin l'unificateur".

Trahi, arrêté à Calluire le 21 juin 1943, Jean Moulin est mort sous la torture sans avoir procédé à des aveux, puisque personne n'a été arrêté après lui. L'urne contenant ses cendres a été déposée au Panthéon à la fin de l'année 1964.

INAUGURATION DU MEMORIAL JEAN MOULIN

Le mémorial Jean Moulin a été inauguré, le 28 septembre, près de Salon-de-Provence, par M. Jacques Chaban-Delmas premier ministre. Cette inauguration, primitivement prévue les 24 et 25 mai dernier avait dû être reportée en raison des élections présidentielles.

L'imposant monument en bronze qui avait trouvé asile dans un hangar de l'école de l'air est depuis le 9 septembre à sa place définitive. Il a été posé sur son socle de pierres du Ventoux en bordure de la route Salon-de-Provence - Senas, non loin du lieu, où dans la nuit du 1er au 2 janvier 1942, fut parachuté le héros de la Résistance, au pied des Alpilles.

Cette statue, oeuvre du sculpteur Marcel Courbier, mesure 6 m 20 de haut et pèse 1 tonne 600. Elle représente, très stylisée un parachutiste au moment où il va toucher le sol.

La première pierre de ce monument avait été posée le 21 avril 1968, par M. Henri Duvillard, ministre des anciens combattants.

La veille de l'inauguration officielle, différentes cérémonies dont une veillée se sont déroulées à Salon-de-Provence, pour commémorer le souvenir de Jean Moulin.

ARRIVEE A SALON-DE-PROVENCE
DU MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre a présidé dans la soirée du 27 septembre les premières manifestations organisées à l'occasion de l'inauguration du mémorial Jean Moulin.

Après avoir été salué par les différentes personnalités venues l'accueillir à la base aérienne de Salon-de-Provence, le ministre se rendit au monument aux morts de la ville, au pied duquel il déposa une gerbe de fleurs.



En fin d'après-midi de ce même jour, il fut reçu à la maison des jeunes et de la culture où le ministre déclara notamment au cours d'une réception donnée en son honneur : "dans les heures difficiles que nous vivons, puissions-nous ne jamais oublier le prix que nous avons payé pour la liberté, pour la paix et la fraternité. Puissent tant de sacrifices et de souffrances servir d'exemple à la génération qui monte pour accomplir l'autre libération: celle de l'injustice sociale, de la misère, de la haine et de la violence, pour nous conduire sur le chemin de la fraternité, vers une France plus fraternelle et un monde meilleur".

Auparavant, M. Henri Duvillard avait remercié toutes les associations des anciens de la Résistance pour avoir placé leur rassemblement sous le signe de la Croix de Lorraine, en hommage à Jean Moulin, "que Charles de Gaulle avait choisi parmi les meilleurs pour réaliser l'unité de la Résistance et coordonner son combat".

DU MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre a présidé dans la soirée du 27 septembre les premières manifestations organisées à l'occasion de l'inauguration du mémorial Jean Moulin.

Après avoir été salué par les différentes personnalités venues à ce meeting à la base aérienne de Salon-de-Provence, le ministre se rendit au monument aux morts de la ville, au pied duquel il déposa une gerbe de fleurs.



En fin d'après-midi de ce même jour, il fut reçu à la maison des jeunes et de la culture où le ministre déclara notamment au cours d'une réception donnée en son honneur : dans les heures difficiles que nous vivons, plus que jamais nous ne devons oublier le prix que nous avons payé pour la liberté, pour la paix et la fraternité. Laissons tant de sacrifices et de souffrances servir d'exemple à la génération qui vient pour accomplir à cette époque celle de l'histoire sociale de la nation, de la même manière que la violence pour nous connaître et le chemin de la fraternité, vers nos frères plus lointains et un monde meilleur.

AVANT L'INAUGURATION DU CIMETIERE MILITAIRE DE LUYNES

En prélude à l'inauguration dans la soirée du 27 septembre du cimetière militaire de Luynes, près d'Aix-en-Provence, par M. Henri Duvillard, une cérémonie s'était déroulée en fin de journée à Marseille.

Transportée depuis le monument aux morts du Haut Fort Saint-Nicolas jusqu'à la mairie, une flamme symbolique a été remise à M. Gaston Defferre, député-maire de Marseille qui l'a transmise à un ancien combattant. Ce dernier prit ensuite place sur un command-car précédé d'un véhicule du même type à bord duquel avait été placé le drapeau du Comité de Coordination des associations d'anciens combattants et victimes de guerre des Bouches-du-Rhône.

Accompagnées de trente motards de la gendarmerie, les deux voitures après avoir remonté la Canebière, prirent la direction d'Aix-en-Provence. Avant d'arriver au cimetière de Luynes, le cortège marqua un arrêt devant la stèle élevée à la mémoire du maréchal de Lattre de Tassigny, au groupe d'habitations "Rhin et Danube", à la Mounine, sur le territoire de la commune de Bouc-Bel-Air.

*
* *

L'INAUGURATION DU CIMETIERE MILITAIRE DE LUYNES

C'est dans le cimetière militaire de Luynes que reposent les dépouilles mortelles de 11.456 militaires tombés au cours des guerres de 1914-1918 et 1939-1944.

Tous sont originaires de la zone littorale méditerranéenne.

322 d'entre eux, non identifiés, reposent dans un ossuaire.

Le 27 septembre à 12 heures, la flamme symbolique, transportée par command-car depuis Marseille fut remise à M. Duvillard qui embrasa la vasque érigée près du cénotaphe.

Arrivés quelques instants plus tôt, le ministre et les personnalités s'étaient rendus à pied, entre deux haies de soldats porteurs de torches, jusqu'au promontoire où avait pris place un nombreux public.

Après la sonnerie "aux morts", M. Duvillard serra les mains des porteurs de drapeau des associations de la Résistance, puis repartit en direction de Salon où il assista sur l'emplacement même du mémorial, à une autre cérémonie.

DU SOUVENIR AU MEMORIAL JEAN MOULIN

En cette soirée du 27 septembre, un projecteur s'est allumé marquant dans les Alpilles le point où, dans la nuit du 31 décembre 1941 au 1er janvier 1942, Jean Moulin chargé par le général de Gaulle d'unir toutes les forces de la Résistance était pour la première fois parachuté en zone non occupée avec deux compagnons.

A 23 heures, au pied du monument, très sobre, encore couvert d'un voile qui en laisse deviner les formes et que le Premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, inaugura le lendemain matin, une flamme a été avivée par le ministre des anciens combattants. Le mistral qui s'était levé, violent et glacial, lui imprimait une vie étonnante.

Venus de toute la France, des centaines de rescapés de cette "armée de la nuit", selon l'expression de M. André Malraux, assistèrent à cette veillée. De quart d'heure en quart d'heure, ils vinrent derrière leurs drapeaux, se relayer jusqu'à l'aube. La première garde fut montée par le ministre des anciens combattants lui-même, qu'entouraient Mlle Laure Moulin, la soeur du disparu, M. Hervé Montjaret, qui fut largué là en même temps que Jean Moulin, le préfet de la région Provence-Corse, M. Laporte, le général Multrier, commandant la 7ème région militaire, le vice-amiral Scitivaux de Greische, préfet maritime de la 3ème région.

Des compagnons de la Libération leur succédèrent ensuite autour de la vasque.



Photo "Le Méridional - La France"

INAUGURE LE MONUMENT JEAN MOULIN

"Alors, les jeunes, à vous demain vous assumerez la France".

C'est par cet appel que M. Jacques Chaban-Delmas termina le discours qu'il prononça dans la matinée du 28 septembre près de Salon-de-Provence, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à quelques kilomètres de cette ville, en bordure du canal du Rhône, à la gloire de Jean Moulin.

Assisté de Laure Moulin, la soeur du héros disparu, d'Hervé Montjaret qui fut parachuté en même temps que lui (il était alors l'opérateur radio) et d'un petit garçon anonyme choisi au hasard dans la foule pour représenter la jeunesse d'aujourd'hui, M. Jacques Chaban-Delmas dévoila le mémorial élevé en hommage à "l'unificateur de la Résistance".

C'est dans la nuit du 31 décembre 1941 au 1er janvier 1942 que Jean Moulin fut parachuté en zone non occupée pour la première fois. Il portait, dissimulé dans le double fond d'une boîte d'allumettes, un ordre microfilmé du général de Gaulle qui lui prescrivait "de réaliser dans cette zone l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs".



Photo "Le Méridional - La France"

Cette unité que le premier président du C.N.R. réussit, en 1943, peu de temps avant de périr sous la torture, à accomplir entre les mouvements de résistance, paraissait, ce matin-là, retrouvée autour du mémorial.

Plusieurs membres du conseil national de la Résistance étaient là : MM. Georges Bidault qui fut, après la mort de Jean Moulin, le président du C.N.R., Eugène Claudius-Petit, Jean-Pierre Lévy, Pascal Copeau. Alignés en arrière du podium autour de M. Muraciolo, secrétaire général de l'ordre de la Libération, trente-deux compagnons de la Libération parmi lesquels le général Valin, ancien commandant en chef des forces aériennes françaises libres, l'amiral Scitiveau de Greische, se tenaient immobiles.

Dans les tribunes officielles, on reconnaissait Mme Geneviève de Gaulle-Anthonioz, nièce de l'ancien chef de la France libre, MM. Marcel Paul, Pierre Cot, anciens ministres (ce dernier était un ami personnel de Jean Moulin), Gaston Defferre, maire de Marseille, René Cassin, président honoraire du Conseil d'Etat, prix Nobel de la Paix, le dernier survivant du Conseil National de l'Empire, le général Vezinet ancien de la 2ème D.B., Yvon Morand, ancien ministre, Jean Marin président directeur général de l'A.F.P.

M. Jacques Chaban-Delmas, qu'accompagnaient MM. Joseph Comiti et Jacques Baumel, secrétaires d'Etat auprès du Premier ministre, avait été accueilli à son arrivée par le ministre des anciens combattants, M. Henri Duvillard.

Après avoir entendu la Marseillaise et passé rapidement en revue les troupes qui rendaient les honneurs : élèves de l'école de l'air de Salon-de-Provence, musique de l'air, M. Jacques Chaban-Delmas, qui fut au temps de la Résistance le délégué militaire du général de Gaulle, l'homologue de ce qu'était sur le plan civil Jean Moulin, fit alors tomber le voile du monument puis se dirigea vers le podium du haut duquel il a prononcé le discours reproduit ci-après.

Les jeunes auxquels il s'adressait plus particulièrement étaient nombreux ce matin-là parmi la foule immense (10.000 personnes peut-être) massée en contrebas le long de la route de Salon à Senas.

Après son allocution, M. Jacques Chaban-Delmas a longuement salué les porte-drapeau des associations d'anciens combattants, de résistants et de déportés - plus de 400 - alignés tout en haut du tertre, et qui formaient sous le soleil triomphant une impressionnante haie tricolore.

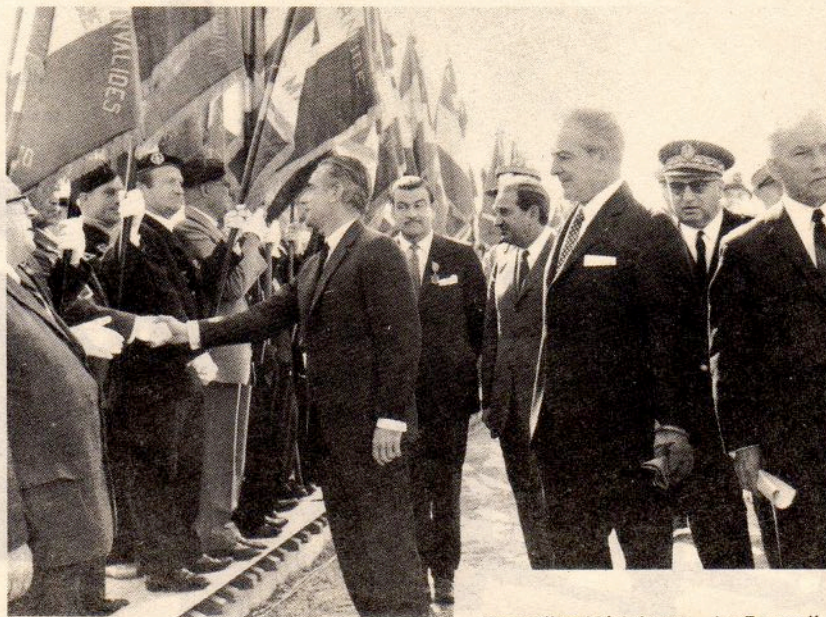


Photo "Le Mèridional - La France"

Parachuté à quelques pas d'ici, aux premières heures de 1942, Jean Moulin revenait dans son pays natal.

Provençal, il l'était profondément. Sa famille, tant du côté de son père que de sa mère, et depuis fort longtemps, avait pris racine entre Saint-Andiol, plan d'Orgon, Noves ou encore Cavaillon.

Ainsi s'expliquait que, selon l'expression même de Laure Moulin, son admirable soeur, tant de douceur fût alliée en lui à tant de rigueur. Douceur de l'air et rigueur du mistral. Combien de fois a-t-il éprouvé l'une et l'autre entre la Durance qui chemine et le Rhône qui gronde, jusqu'au château de Romanin, au flanc des Alpilles et dont le nom devait lui servir de premier pseudonyme à Nice, dans sa galerie de tableaux d'une fin d'automne obscurcie par la défaite.

Quel monde confus de souvenirs d'enfance traversait donc, en planant au-dessus d'Eygalières, ce délicat poète, ce fin dessinateur, cet homme scrutant l'ombre pour découvrir le champ de romarin qui pourrait le recevoir mollement, parachutiste néophyte, flanqué de son officier d'opérations, Raymond Fassin et de son radio Hervé Monjaret.

Jeune encore, il avait déjà derrière lui ce qu'il est convenu d'appeler une brillante carrière. Pour être juste, il faudrait dire une carrière exemplaire. Sous-préfet à vingt-six ans, chef de cabinet du ministre de l'air, à trente-cinq ans, préfet à trente-huit, il avait, deux ans plus tard, préfet d'Eure-et-Loir, choisi de demeurer dans Chartres, livrée à la panique, à la disette et aux flammes.

Haut fonctionnaire, apprécié pour son humanité, son intelligence, ses compétences, sa précision et son savoir-faire, il allait montrer une détermination sans faille. Entre le moment où le général de Gaulle s'envolait, le 17 juin 1940, de l'aérodrome de Bordeaux-Mérignac pour Londres et celui où il appelait, le lendemain, la France à poursuivre la lutte, Jean Moulin allait livrer ce qu'il a appelé, à juste titre, son premier combat : l'ennemi le traînant devant un charnier, veut lui imposer de signer un protocole ignominieux par lequel aurait été certifiée l'odieuse attribution de meurtres de femmes et d'enfants à nos vaillants sénégalais : refus de Jean Moulin, violences sur sa personne, brutalités immondes, mise au cachot, volonté d'en finir, la gorge tailladée, l'ennemi effaré, les portes du cachot rouvertes, enfin le retour à la préfecture pour reprendre la défense de ses administrés.

Dans l'exercice habituel de ses fonctions préfectorales, la moindre de ses qualités n'avait pas été une absence totale de sectarisme, nécessaire certes, mais d'autant plus remarquable que ses opinions politiques étaient nettement tranchées.

Homme de gauche, son père l'avait été avant lui, de l'affaire Dreyfus à la défense de la laïcité, nommé préfet par le Gouvernement de Front populaire, il s'était ainsi défini "je suis de ceux qui pensent que la République ne doit pas renier ses origines. Je n'ai jamais caché mes opinions". Cet homme de gauche était clairvoyant : pacifiste aux côtés d'Aristide Briand, lors de la noble entreprise de la Société des Nations, il avait rejeté le pacifisme aveugle et choisi de préparer la lutte contre l'hitlérisme menaçant. Clairvoyant, il l'était aussi au sujet des institutions. Son compagnon dans la clandestinité, Daniel Cordier, décrivit ainsi sa pensée : "Jean Moulin était foncièrement républicain et démocrate, avec de nettes tendances sociales. Il ne voulait pas en revenir purement et simplement à la troisième République qui, dans ses dernières années, s'était montrée d'une incapacité, notoire. Les principes républicains auxquels il était attaché, devaient être remis en honneur, non les institutions telles qu'elles étaient. Dans la nouvelle République, le Gouvernement devrait avoir des pouvoirs plus stables et être capable de prendre ses responsabilités dans les circonstances importantes".

On comprend que cet homme de gauche se soit trouvé d'emblée en communion d'idées avec le général de Gaulle. Le préfet d'Eure-et-Loir de juin 1940, était en effet trop patriote pour accepter la défaite et pour que sa route ne se croisât point avec celle du fondateur de la France libre.

L'idée de gagner Londres lui vint très vite mais, comme beaucoup d'autres, il dût attendre avant de mettre son projet à exécution. Il utilisa ce délai à recenser les premiers éléments de la lutte contre l'envahisseur et à sonder leur isolement, afin de dresser un tableau complet de ce qui devait par la suite devenir la Résistance.

Pour ce faire, il entra dans la clandestinité sous le nom de Joseph-Jean Mercier et son adaptation immédiate aux exigences de cette vie, à rebours de la vie normale, fût remarquable, surtout de la part d'un préfet habitué, par définition, aux formes les plus officielles, les plus visibles.

Jean Moulin mit un an pour arriver à Londres, en octobre 1941. Son gaullisme s'affirma aussitôt par son refus formel d'appartenir aux services anglais, comme il s'affirmera à différentes reprises qu'il s'agisse des aides offertes à la Résistance pour contrecarrer l'action du général de Gaulle ou de celles qui auraient permis aux alliés de financer certains mouvements. Chaque fois, Jean Moulin s'opposa à ce qu'il jugeait intolérable. Le général de Gaulle avait affirmé : "La Résistance, c'est d'abord l'affaire des Français". Sur ce point aussi, Jean Moulin était d'accord avec lui.

De son côté, le général de Gaulle avait jaugé l'homme. Aussi lui confia-t-il la mission capitale de créer la délégation destinée à organiser la Résistance sous l'égide de la France libre et de son chef. Cette mission, sans doute l'une des plus périlleuses et des plus difficiles qui fussent, Jean Moulin devait s'en acquitter pleinement au cours de deux séjours en France, dont le premier commença précisément cette nuit d'hiver où son parachute se déploya au-dessus d'Eygalières.

La délégation se mit rapidement à l'ouvrage. Aux difficultés matérielles extrêmes liées à la vie clandestine s'ajoutèrent rapidement des difficultés de fond, en raison du mouvement spontané qui portait les organisations naissantes à vouloir voler de leurs propres ailes. A cet égard, la pensée de Jean Moulin fut clairement exprimée dans un rapport du 7 mai 1943 : "La thèse de l'indépendance des mouvements est indéfendable. Au point de vue militaire, la Résistance n'est qu'un élément parmi bien d'au-

"tres de la lutte entreprise par les alliés contre l'axe. Elle doit rester
"strictement dans le cadre fixé par l'Etat major, si on veut que la France
"reprenne son rôle dans la lutte commune. A ce titre, le général de Gaulle
"est le chef militaire des Français, sans réserves ni restrictions "et plus
"loin" ceux qu'on appelle très justement les gaullistes n'ont en fait qu'un
"chef politique, le général de Gaulle".

De telles affirmations ne furent pas admises sans discussions passionnées avec ces hommes ardents qui dirigeaient les trois grands mouvements de l'époque, Libération, Combat et Franc-Tireur. Mais en toutes circonstances, l'obstination et l'acharnement de Jean Moulin faisaient avancer les choses dans le sens prescrit par l'ordre de mission initial.

Revenu à Londres pour rendre compte, Jean Moulin en repartit pour la France, en février 1943, investi de la confiance totale du général de Gaulle, qui l'exprima de deux façons : par une nomination au comité national français et par sa représentation personnelle sur l'ensemble du territoire occupé, avec mission de constituer le conseil national de la Résistance. Entre temps, avec l'appui non seulement logistique mais également tactique du B.C.R.A., Jean Moulin aura facilité la création ou le développement de ces organismes admirables, dont chacun mériterait qu'on s'y arrêtât longuement et dont les initiales chantent encore aux oreilles des résistants, le S.I.P., le C.G.E., le N.A.P. ou encore le super N.A.P.

L'unification de la Résistance intérieure est bien l'objectif essentiel puisqu'il s'agit de rassembler les mouvements devenus en janvier 1943 les mouvements unis de la Résistance et l'armée secrète, avec les syndicats ouvriers et les formations politiques engagés dans la lutte.

Le nouvel ordre de mission est explicite. Il faut lutter contre l'ennemi, contre toute dictature, pour la liberté, avec de Gaulle, pour libérer le territoire et rendre la parole au peuple français. La tâche est immense presque surhumaine. Pourtant, Jean Moulin l'accomplira en parvenant même à unir pour un moment, la Résistance intérieure à la Résistance extérieure, lorsque représentant personnel du général de Gaulle, il sera le Président fondateur du conseil national de la Résistance. A cet égard, la première réunion du C.N.R. le 27 mai 1943, à Paris, rue du Four, marquera l'apogée de l'action nationale de notre héros. Comme l'a écrit Yves Farge, dans sa robuste clarté, "Jean Moulin voulait réunir, unir, élargir".

Cette union, c'est celle-là même qui, au cours des siècles, a toujours permis aux Français de sauver la France, sinon du désastre immédiat, du moins de l'asservissement durable. Lorsque Jean Moulin s'en fait l'auteur, il s'adresse à une poignée de patriotes entre lesquels s'effacent comme par enchantement ces barrières sociales, politiques et philosophiques, infranchissables en temps ordinaire et dont le caractère dérisoire devient éclatant aussitôt que le salut commun est en jeu. Et cette poignée d'hommes - humbles et superbes confondus - exercera sur le destin de la Nation une action décisive. Que ne pourraient les Français si, hors les temps de guerre et d'alarmes, ils étaient capables de surmonter leur esprit de caste, leurs égoïsmes, préjugés et dédains ! le comprendront-ils un jour ?

Sans doute, Jean Moulin dût-il souvent se poser cette question, avant de lui fournir, mais en appel de la défaite, une réponse fulgurante.

L'ennemi est partout. Il pénètre les réseaux, les désorganise, les disloque. Déjà commencent à se multiplier ces affreux moments des rendez-vous manqués par ceux et celles qui n'en prendront plus d'autres, dont un grand

nombre ont péri et dont les ombres, aujourd'hui nous entourent, comme nous les chérissons.

Pour faire admettre le général de Gaulle comme chef de la Résistance intérieure, comme pour faire comprendre à la France libre que cette Résistance existe et ce qu'elle est au regard de l'honneur et de l'action, Jean Moulin a dû prendre des risques de plus en plus grands. Il se sait serré de près. Il se refuse à une inaction passagère, qui aurait pu le sauver. Il conserve sans doute le souvenir bouleversant de la remise de sa croix de la Libération par le général de Gaulle, quelques mois auparavant à Londres et qu'un témoin particulièrement autorisé a raconté de façon saisissante : "pendant que de Gaulle lui donnait l'accolade, une larme, lourde de reconnaissance, de fierté et de farouche volonté coulait doucement le long de sa joue pâle. Comme il avait la tête levée vers celle du général, nous pouvions voir encore, au travers de sa gorge, les traces du coup de rasoir qu'il s'était donné en 1940, pour éviter de céder sous les tortures de "l'ennemi".

Hélas ! Il était écrit que l'ennemi s'emparerait de lui, ce fut Calluire et le tumulte, le torturerait, ce fut Lyon et son silence, puis enfin le tuerait, ce fut Metz et le mystère.

Pour tous ceux et pour toutes celles qui eurent le bonheur de s'y consacrer dans leur jeunesse, la Résistance fut une épopée au plein sens du terme, non pas celle que les générations sont accoutumées à se réciter, mais celle, insigne fortune, que l'on vit au lieu de la rêver.

Le refus de la défaite, le poids de l'occupation, la crainte de l'abaissement, libérèrent leur amour de la Patrie qui, à son tour, commandait énergie, courage et héroïsme.

D'abord la France devait être libérée. Certes, chacun savait que la Libération viendrait de l'extérieur, de Londres d'où avait retenti l'appel du 18 juin, de ceux des nôtres qui, au sein du puissant dispositif allié, constituaient la mieux armée et la plus puissante des forces françaises. Mais aussi, chacun, du fond de l'âme, voulait que cette Libération lui dût quelque chose, ce quelque chose pouvant d'ailleurs être sa mort.

Mais la Libération du territoire n'aurait encore été que de l'histoire ; l'épopée exigeait davantage : que la France libérée rendît droit de cité à la fraternité en instaurant le règne de la justice sociale. Alors on vit du plus profond de la clandestinité, de tant de réflexions solitaires, de tant de réunions périlleuses, surgir par pièces et morceaux, auxquels pendaient souvent quelques gouttes de sang, ce programme du conseil national de la Résistance qui demeurera pour nous tous, le témoignage de ce que peuvent engendrer générosité et enthousiasme.

Peut-être, tels chapitres étaient-ils incomplets, peut-être tels moyens étaient-ils incertains, mais les objectifs, eux, rayonnaient de tant de chaleur humaine, qu'ils continueront à jalonner les voies de l'avenir comme ils n'ont cessé de le faire jusqu'à présent.

Oui ! Nous l'avons aimé le visage de la France captive, enfoui au plus profond de nous-mêmes. Nous l'avons imaginé son visage, baigné de nos larmes de joie au jour tant espéré, tant il est vrai que pour ses enfants, c'est bien le visage de la mère qui contient et reflète tous les sentiments qu'ils éprouvent, leurs joies, leurs peines, leurs espérances.

Et pour nous, si jeunes à l'époque, il s'agissait de rendre à la France

sa jeunesse, dure et tendre à la fois. La jeunesse de la France, seule la jeunesse de France peut la lui offrir, en la recréant indéfiniment.

Jeunes qui m'écoutez, jeunes qui lirez ces lignes où les larmes se mêlent aux rires, ces lignes d'amour, retenez bien ce fidèle portrait que le général de Gaulle, notre inspirateur inspiré, fit de Jean Moulin, notre frère inoublié :

"Cet homme, jeune encore, mais dont la carrière avait déjà formé l'expérience, était pétri de la même pâte que les meilleurs de mes compagnons. Rempli, jusqu'aux bords de l'âme, de la passion de la France, convaincu que le "gaullisme" devait être, non seulement l'instrument du combat, mais encore le moteur de toute une rénovation, pénétré du sentiment que l'Etat s'incorporait à la France libre, il aspirait aux grandes entreprises. Mais aussi, plein de jugement, voyant choses et gens comme ils étaient, c'est à pas comptés qu'il marcherait sur une route minée par les pièges des adversaires et encombrée des obstacles élevés par les amis. Homme de foi et de calcul, ne doutant de rien et se défiant de tout, apôtre en même temps que ministre, Moulin devait, en dix-huit mois, accomplir une tâche capitale. La Résistance dans la métropole, où ne se dessinait encore qu'une unité symbolique, il allait l'amener à l'unité pratique. Ensuite, traahi, fait prisonnier, affreusement torturé par un ennemi sans honneur, Jean Moulin mourait pour la France, comme tant de bons soldats qui, sous le soleil ou dans l'ombre, sacrifièrent un long soir vide pour mieux "remplir leur matin".

Alors, les jeunes, à vous !

Demain, vous assumerez la France.

Salon-de-Provence.

le 28 septembre 1969.

DES CEREMONIES A LA MEMOIRE DE JEAN MOULIN

Sous un vaste chapiteau, dressé pour la circonstance sur une des places principales de Salon, M. Jacques Chaban-Delmas a présidé le banquet de clôture des cérémonies qui ont marqué l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Jean Moulin.

Autour du Premier ministre, du ministre des anciens combattants, M. Henri Duvillard, des secrétaires d'Etat auprès du Premier ministre, de Mlle Laure Moulin, du préfet de la région Provence-Côte-d'Azur-Corse, M. Jean Laporte, du maire M. Francou, des parlementaires, avaient pris place les mêmes personnalités que celles du matin au mémorial.

Seule allocution : celle que prononça au début du repas le président du comité du mémorial, M. Bermond, pour remercier les personnalités présentes.

Banquet de clôture des cérémonies, c'était aussi le banquet final des congrès de résistants réunis à Salon à l'occasion de cette inauguration : congrès de la fédération des réseaux d'évasion et de renseignements de la France combattante de la fédération nationale des anciens de la Résistance, de l'union nationale des volontaires de l'armée secrète, du comité d'action de la Résistance, des médaillés de la Résistance, etc... Tous s'étaient rassemblés dans l'esprit de Jean Moulin sous le triple symbole "du souvenir, de l'amitié et du devoir".

Seize cents convives étaient là, sous la tente, dont les pans latéraux avaient dû être relevés en raison de la chaleur qui y régnait. Un peu avant la fin du banquet, le Premier ministre quitta le chapiteau pour la base aérienne de Salon-de-Provence d'où il regagna Paris.

En cette année du 25^{ème} anniversaire des deux débarquements de Normandie et de Provence, de la Libération de Paris, des cérémonies officielles du souvenir se sont déroulées à travers la France. Toutes furent suivies avec ferveur et furent l'occasion d'une grande participation populaire, aussi, d'importants rassemblements d'anciens combattants.

A côté des grands défilés militaires, des discours, du bruit des foules et des musiques, plusieurs veillées furent déjà organisées :

- à Sainte-Mère-Eglise, pour tous ceux qui tombèrent en Normandie.
- à La Ferté-Saint-Aubin, pour la jeunesse patriote et résistante.
- à La Chapelle-en-Vercors, pour les héros des maquis.
- à Paris, pour ceux qui se sacrifièrent pendant l'insurrection de la capitale.
- à Toulon, pour ceux qui, en Provence, firent le don suprême.

Ce soir, nous voilà devant le Mémorial "Jean Moulin" qui sera solennellement inauguré demain.

... Une veillée, c'est le rassemblement d'une famille autour de celui qui est disparu.

... Une veillée, c'est une communion d'êtres.

C'est une participation, une mise en commun de ce que chacun ressent au plus profond de soi, pour en faire un tout, qui aide à aller plus haut, plus loin, vers la mémoire de celui que l'on veille.

C'est réellement de cela qu'il s'agit ici, de la veillée d'une famille ... et quelle famille ! de celle de la Résistance !

A travers nos personnes, à travers nos amis rassemblés devant le portrait de Jean Moulin, à travers tous ceux qui, dans la France entière, sont de pensée avec nous, c'est la Résistance qui veille la Résistance.

Monsieur Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, a tenu spécialement, au titre de cette grande famille dont il fait partie, à être parmi nous ce soir pour présider cette cérémonie et lui donner toute sa solennité.

Nous ne parlerons pas de la vie de Jean Moulin, dans le détail, nous, ses amis, nous la connaissons.

De hautes personnalités ont dit, ou diront encore, tout ce qu'elle eut d'exceptionnel et c'est bien.

Jamais on ne dira assez sur les Héros d'une Nation.

Avant tout, Jean Moulin, c'était l'homme de confiance du général de Gaulle.

C'est de lui qu'il avait reçu son ordre de mission :

"Monsieur Moulin a pour mission de réaliser, dans la zone non directement occupée de la métropole, l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs".

C'est du général de Gaulle, qu'il recevait ce témoignage dans une lettre datée du 22 octobre 1942 :

"Je tiens à vous redire que vous avez mon entière confiance et je vous adresse toutes mes amitiés".

et c'est encore du général de Gaulle, lui-même, qu'il entendait lire la citation qui lui valait la croix de la Libération :

"Chef de mission d'un courage et d'un esprit de sacrifice exemplaires, a, en personne, établi la liaison entre les forces françaises combattantes et les mouvements de Résistance en France, en déployant, pour y arriver, une ardeur exceptionnelle".

Jean Moulin a bien rempli sa mission et pour cela, a été jusqu'au sacrifice total.

Ce soir, sa pensée nous aidera à élargir notre coeur aux limites de ses mesures et c'est le souvenir de tous ceux qui ont fait le don total, de tous ceux qui ont peiné, souffert, accepté, offert, dans l'ombre des réseaux, puis, pour tant, hélas ! dans l'ombre des cellules, puis des bagnes nazis, c'est le souvenir de tous ceux-là qui nous aidera à nous élever vers eux, comme pour une retrouvée d'amis très chers que la vie de chaque jour a séparés, mais qui restent à jamais "Frères".

Beaucoup furent de vrais héros, certains comme Jean Moulin, furent plus, mais tous, tous, vous avez, aussi, été des hommes, de simples hommes, et par moment, de faibles hommes et c'est à vous, à ces moments-là, que nous pensons particulièrement.

Le combat clandestin, la lutte de l'ombre, l'action de la nuit, c'est à travers les dangers, actes de soldat, d'homme libre près d'autres hommes libres, compagnons de combat ; mais, la lutte de l'homme contre lui-même qui se sent ne plus pouvoir rester longtemps encore un homme, est d'autre sorte.

Il n'y a plus la main ou le regard de l'ami pour aider ...

Non ... rien, rien que la haine autour de soi, les coups qui pleuvent, la peur, la peur hideuse dans tout l'être, la peur aux tripes, au coeur, mais aussi à l'esprit.

"Combien de temps pourrai-je tenir ?".

Un de nos amis écrivait alors :

"Saurai-je bien tenir à l'affreuse torture
Qui détruit le sens d'homme et annule l'esprit
Systématiquement, tout au long de la nuit ?
A moi la Résistance ! Forge-moi une armure."

Petits frères des nuits d'interrogatoires de la gestapo c'est près de vous que nous sommes ce soir. C'est votre misère que nous partageons, un peu ... oh ! si peu !

... Mais avec tellement de notre coeur et de notre émotion ! Nous vous

disons, merci amis, tenez bon, pour nous, pour vous, pour tous pour la France.

Et vous camarades des voyages vers les camps.

... 140 par wagons, ... 3 jours et 2 nuits ... sans manger, sans boire, sans rien ... sans rien ...

Un de vous a écrit au retour :

"Pire que bêtes parquées, au-delà de l'affreux
Masse d'hommes entassés, dépassant l'impossible
Dans l'enfer nous roulons, aux limites de l'horrible
Luttant pour demeurer plus longtemps courageux
Miséreux corps tout nu, défaillant, sans ressort
Titubant, affamé, assoiffé ... déjà mort ! "

... Nous ne vous oublierons pas non plus ce soir, et, dans le wagon, près de vous, nous disons tout bas :

"Courage camarades ... c'est encore pour la France".

Jean Moulin ne fit pas le voyage en entier, pour lui c'était déjà la fin de son calvaire.

Et pourtant, ce soir, pour nous qui sommes-là, ce n'est pas la peine qui domine notre émotion, mais la fierté.

Fierté de nous sentir des vôtres, fierté pour nombreux d'entre nous d'avoir été des vôtres.

La Résistance, par vous tous, a atteint son but. Malgré la gestapo, elle était présente et forte au moment du combat, malgré les trahisons, les maquis jouèrent leur rôle, partout, partout, les plans prévus se réalisèrent.

Votre martyre a été un exemple. Après vous, d'autres reprirent, plus nombreux, le flambeau. La honte était lavée, la France continuait.

Soyons fiers, amis de la Résistance, nous avons vécu une période enthousiasmante, nous avons vécu une vie d'homme, nous avons pu donner une part de nous pour la France et pour l'honneur.

Dans un même coeur, tous retrouvés, pensons chacun de nous, en particulier, à celui, à celle, à ceux de nos compagnons perdus pendant le voyage. Faisons-les tous revivre en nous, à jamais, dans nos coeurs.

"Ce n'est qu'un au revoir mes frères".

René Guichet

Secrétaire général du comité national
du 25ème anniversaire des deux débarquements
et de la libération de Paris

COMITÉ RÉGIONAL DU MÉMORIAL JEAN-MOULIN

BOUCHES-DU-RHONE - BASSES-ALPES - HAUTES-ALPES
ALPES-MARITIMES - CORSE - VAR - VAUCLUSE

AU-DESSUS DE NOS DIVISIONS
IL Y A LA FRANCE.

J.M.

JE NE SAVAIS PAS QU'IL SOIT
SI FACILE DE FAIRE SON DEVOIR.

J.M.

BB/ML

COMMÉMORATION NATIONALE
DU
PARACHUTAGE HISTORIQUE
DU
2 JANVIER 1942

SALON, 3 Octobre 1969

Monsieur le Ministre,

Au lendemain des cérémonies qui ont marqué l'inauguration du Mémorial Jean MOULIN, je voudrais, au nom de mes camarades du Comité d'Erection, et des Présidents des Comités Départementaux de soutien, vous exprimer toute notre gratitude pour avoir, par votre haute et prestigieuse présence, donné à ces manifestations un éclat et une résonance inoubliables.

Je vous suis également reconnaissant, Monsieur le Ministre, pour le concours précieux et efficace que vous nous avez toujours apporté, ce qui nous a permis de concrétiser le souhait, tant de fois évoqué par les Anciens de la Résistance, de pouvoir léguer à la Jeunesse de notre Pays, un ouvrage du souvenir, afin qu'il perpétue le symbole de la foi patriotique et du courage, comme celui du simple sens du Devoir.

Le monument achevé, nous ne pensons pourtant pas avoir totalement accompli notre mission, car fidèlement attachés à l'esprit unificateur de Jean MOULIN, nous entendons poursuivre nos efforts afin que le Mémorial demeure, non seulement le haut lieu de la Résistance, mais encore le point de ralliement de tous ceux qui constitueront l'Armée de l'Ombre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en mes sentiments toujours respectueusement dévoués.

ami's dévoués

Monsieur DUVILLARD
Ministre des Anciens
Combattants et Victimes de Guerre
37 Rue de Bellechasse
75.PARIS.7°.-



Bernard BERMOND
Président du Comité d'Erection
du Mémorial

Siège : 8, RUE SAINTE - MARSEILLE 1^{er} - TÉL. 33.17.53 - C.C.P. 18 Marseille